

# ZÉRO-BOUTEILLE

*L'eau n'est pas un produit comme les autres. L'eau est non seulement une ressource naturelle que nous devons préserver, mais elle est aussi et surtout source de vie et de santé. Paradoxalement, c'est sur ce dernier aspect que l'industrie a misé pour en faire une marchandise.*

*Le marché de l'eau en bouteilles est une aberration :*

*L'eau embouteillée représente une enclave privée, une mainmise des entreprises qui prennent l'eau dans son état naturel « gratuit » – voire de l'eau du robinet<sup>1</sup> –, pour la mettre dans des bouteilles en plastique et la vendre à des prix exorbitants.*

<sup>1</sup> Comble de la qualité recherchée, une étude de Earth Policy Institute note que 40 % de l'eau distribuée en bouteille dans le monde est en fait de l'eau du robinet à laquelle ont été rajoutés des minéraux pour un résultat sur la santé qui n'est pas forcément celui attendu.

>>> <http://www.earth-policy.org/>

**La bouteille jetable n'est pas un modèle viable de mode de vie.** Ses conséquences sont désastreuses pour l'avenir de la planète, elles témoignent d'une vision à court terme, individualiste, fondamentalement incompatible avec la responsabilité collective de la municipalité d'assurer la distribution d'une eau saine à la population.

Depuis quelques années, certaines grandes villes (New-York, Paris, Londres...) ont compris qu'il fallait rebâtir la confiance des citoyens envers leur eau du robinet. De fait, **c'est lorsque les conseils municipaux décident de bannir l'eau en bouteilles de leurs locaux que l'impact médiatique est le plus grand.**

## **Nous demandons aux municipalités et aux intercommunalités :**

- › **L'interdiction ou l'élimination progressive de la distribution d'eau embouteillée dans les établissements municipaux, dans les parcs et les jardins, et dans le cadre d'événements municipaux**
- › **Le développement de l'accès à l'eau du robinet en mettant des fontaines à eau potable dans les établissements municipaux et lors d'événements parrainés par les municipalités, et leur entretien**
- › **La promotion de l'eau municipale par le biais de campagnes de sensibilisation publique**
- › **La préservation et l'amélioration de la qualité de l'eau du robinet**

<sup>2</sup> Maison de la Consommation et de l'Environnement

>>> <http://www.mce-info.org/eau/page12.php>

<sup>3</sup> >>> <http://tinyurl.com/opj9p95>

<sup>4</sup> Article

>>> <http://tinyurl.com/qzwwcxs>

Aujourd'hui, un litre d'eau du robinet coûte en moyenne 100 à 200 fois moins cher qu'un litre d'eau en bouteille, d'après le rapport d'Earth Policy Institute. Selon les associations rassemblées au sein de la MCE<sup>2</sup>, l'eau du robinet serait 120 fois moins chère que l'eau en bouteille, pour un prix moyen de 1,87 euro par an et par personne contre 240 euros pour l'eau en bouteille.

Une eau en bouteille qui, en plus de son prix élevé, engendre un coût énergétique important. En effet, le plastique utilisé dans sa fabrication, le polyéthylène téréphtalate (PET), un dérivé du pétrole brut, nécessite plusieurs millions de litres de pétrole par an. En effet, il faut près de 2 kg de pétrole brut pour fabriquer 1 kg de PET.

Aux Etats-Unis, « l'énergie nécessaire à produire, transporter, réfrigérer et se débarrasser d'une

bouteille en plastique revient à la remplir au quart de pétrole », selon un article<sup>3</sup> du journal suisse *Le Temps*.

Le Grenelle de l'environnement a fixé un objectif de réduction des déchets de 25 kg par an par habitant d'ici à 2014. Le simple geste de boire de l'eau du robinet en lieu et place de l'eau en bouteille permettrait à lui seul à un habitant d'atteindre 40% de cet objectif.

Des traces de pesticides et de médicaments, dont un pour traiter le cancer du sein, ont été décelées dans environ 10% des eaux en bouteille, en France, sans toutefois remettre en cause leur potabilité, révèle une étude<sup>4</sup> de 60 millions de Consommateurs et de la Fondation France Libertés. La teneur est « infime » mais c'est « suffisant pour qu'on s'interroge sur la pureté originelle imposée par

la réglementation des eaux minérales », souligne le magazine, qui précise avoir procédé deux fois à l'analyse des échantillons après contestation, de la part des embouteilleurs, des premiers résultats et de la méthodologie employée.

Si le mouvement contre l'usage des bouteilles d'eau est particulièrement bien organisé en Amérique du Nord, où la bouteille en plastique est devenue la nouvelle bête noire des écologistes, de nombreuses villes un peu partout dans le monde prennent conscience de leur responsabilité et adoptent des résolutions visant à interdire l'usage de l'eau en bouteilles dans leurs services, réunions, ou lors d'événements organisés par les municipalités.

**L**a Conférence des maires des Etats-Unis, le **U.S. Conference of Mayors** (plus de 1100 maires aux Etats-Unis), a entériné une résolution, le 23 juin 2008<sup>5</sup>, qui encourage leurs membres à délaisser les achats d'eau en bouteille par les municipalités et à adopter une résolution allant dans le même sens.

**L**a **Fédération canadienne des Municipalités** (1775 membres) a adopté le 7 mars 2009 une résolution similaire.<sup>6</sup>

**L**e mouvement des **Communautés bleues**, ou *Blue Communities*<sup>7</sup>, a vite dépassé les frontières du Canada. Pour reconnaître l'eau comme un bien commun, les collectivités membres prennent les trois mesures suivantes :

1. reconnaître l'eau comme étant un droit de la personne ;
2. faire la promotion de services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées financés et exploités par le secteur public et lui appartenant ;
3. interdire la vente d'eau embouteillée dans les établissements publics et lors d'événements municipaux.

› **Berne est la première Communauté bleue européenne !**

**A** Genève, l'« **Opération Carafe** », est une initiative de l'État menée auprès des fonctionnaires de la ville. Afin notamment de limiter les émissions de CO<sub>2</sub>, il leur offre des carafes et des verres pour les inciter à boire de l'eau du robinet, plutôt que de l'eau en bouteille, sur leur lieu de travail.<sup>8</sup>

**E**au de Paris mène une campagne permanente de promotion de l'eau du robinet, en distribuant des carafes en verre, expressément conçues par des designers.<sup>9</sup>

**L**a ville de **Besançon**<sup>10</sup> a lancé une campagne pour promouvoir l'eau du robinet. Elle a utilisé pour cela les mêmes armes que l'eau en bouteille, en lui créant une identité propre : La Bisontine. La ville a aussi mis en place un système de gobelets réutilisables pour les manifestations et événements organisés par les services de la ville ou ses partenaires. Une convention a été passée en juillet 2010 entre la ville, le centre des Handicapés au Travail et l'entreprise d'insertion Ecocup dont le siège national est à Céret (Pyrénées-Orientales). Celui-ci gère le stock, distribue les gobelets propres et les récupère ensuite afin de les laver. Le système fonctionne en appliquant un principe de consigne par gobelet auprès des consommateurs de boissons, qui sont libres de restituer ou non leur gobelet.

**N**otons l'initiative de l'**association Eaupen**<sup>11</sup>, qui développe une cartographie interactive des points d'eau accessibles au public : fontaines publiques, lieux publics (bibliothèques, musées, administrations...) et lieux privés (restaurants, cafés, boutiques...). Cartographie interactive, parce que vous pouvez l'enrichir en indiquant les points d'eau que vous connaissez ; disponible sur le web et votre mobile. L'objectif est double : faciliter la vie des buveurs d'eau et limiter l'achat d'eau en bouteille. À diffuser sans modération...

<sup>5</sup> [www.polarisinstitute.org](http://www.polarisinstitute.org)  
>>> <http://tinyurl.com/np9fjh8>

<sup>6</sup> <http://tinyurl.com/qh9kvxd>

<sup>7</sup> [www.canadians.org/fr/projet-bleus](http://www.canadians.org/fr/projet-bleus)

<sup>8</sup> [www.lematin.ch](http://www.lematin.ch)  
>>> <http://tinyurl.com/pqtvmon>

<sup>9</sup> [www.eaudeparis.fr](http://www.eaudeparis.fr)  
>>> <http://tinyurl.com/njevoy4>

<sup>10</sup> [www.besancon.fr](http://www.besancon.fr)  
>>> <http://tinyurl.com/q6a7hms>

<sup>11</sup> [eaupen-libéronslesrobinets](http://eaupen-libéronslesrobinets)  
>>> <http://tinyurl.com/psp9c4d>